CONDITIONS D'ADMISSION AU CENTRE D'ÉTUDES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE Centre d'études de politique étrangère constitue une association dont les membres (individus ou personnes morales légalement constituées) se recrutent par cooptation. Pour être membre, il faut avoir la nationalité française et être agréé par le Conseil d'administration.

LA cotisation annuelle minima est de :

5.000 francs pour les membres bienfaiteurs ;
500 francs pour les membres titulaires.

LES collectivités ne peuvent appartenir à l'Association qu'en qualité de membres bienfaiteurs.

AVANTAGES ACCORDÉS AUX MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

TOUS les membres de l'Association ont accès au Centre d'études, 54, rue de Varenne. Ils peuvent travailler à la Bibliothèque et dans les diverses salles qui sont mises à leur disposition. Ils peuvent obtenir tous renseignements utiles que le Centre est en mesure de leur fournir.

ILS sont convoqués aux conférences générales ainsi qu'aux réunions restreintes qui sont de leur compétence.

LES membres bienfaiteurs reçoivent toutes les publications éditées par le Centre. La cotisation annuelle de 500 francs assure aux membres titulaires le service gratuit de la revue *Politique Étrangère*.

ILS ont en outre droit à une réduction de 30 p. 100 sur le prix des autres publications.

MESURE TRANSITOIRE

POUR la période juin 1945 à janvier 1946, la cotisation pour les membres titulaires est fixée à 250 francs.

LA revue *Politique Étrangère* paraîtra provisoirement tous les deux mois ; le prix de son abonnement, pour toute personne ou institution non membres du Centre, sera de 100 francs pour le deuxième semestre 1945.

SECRÉTARIAT

LE Centre est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures (samedi après-midi excepté).

3282-45. — Imp. CRÉTÉ, Corbeil (S.-et-O.). — C. O. L. 31-1631.

CENTRE D'ÉTUDES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Paris 2-7-47.

PARIS — 54, RUE DE VARENNE - VIIe — LITTRÉ : 21-55

Le Centre d'études de politique étrangère a été fondé au mois de février 1935 par quelques institutions scientifiques françaises, dont l'Université de Paris et l'École libre des Sciences politiques. Son programme prévoyait : un service d'information, un service d'études, la publication d'ouvrages et de périodiques, l'organisation de voyages et d'enquêtes à l'étranger, enfin des conférences destinées à un auditoire restreint d'universitaires et de diplomates, de journalistes et d'hommes d'affaires, parmi lesquels le Centre se proposait de recruter ses membres. Ce programme fut mis à exécution dans le plus court délai et à l'entière satisfaction des organes fondateurs. En 1938, le Centre d'études, qui avait d'abord abrité ses services rue du Four, dans un local prêté par l'Université de Paris, put s'installer chez lui, 54, rue de Varenne. Il groupait à cette date plus de cinq cents membres.

L'occupation allemande, au mois de juin 1940, interrompit son activité. Les locaux furent mis sous scellés, puis réquisitionnés par la Gestapo ; la bibliothèque et les fichiers de documentation dispersés, les archives en partie détruites. Sitôt après la libération, les anciens dirigeants du Centre présents à Paris se sont préoccupés de le faire revivre : une étude objective des questions de politique étrangère n'était-elle pas plus nécessaire que jamais et, si la France voulait reprendre sa place dans le monde, ne fallait-il pas intéresser le plus grand nombre possible de Français aux problèmes internationaux ? C'est ce qui amène aujourd'hui le Centre à élargir dans une certaine mesure son rayon d'action.

Dès les derniers jours de septembre 1940, un Comité provisoire de gérance a été constitué. Il est actuellement composé comme suit : MM. Maurice PERNOT, agrégé de l'Université, ancien membre de l'École Française de Rome, vice-président faisant fonction de président depuis le décès de M. CHARLÉTY ; Jules BASDEVANT, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; Camille BLOCH, directeur honoraire de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine ; Henri BONNET, ambassadeur de France à Washington ; Étienne DENNERY, professeur à l'École libre des Sciences politiques ; Louis JOXE, conseiller d'État ; Henri LAUGIER, recteur honoraire ; J. MAYOUX, directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle ; Pierre RENOUVIN, professeur à la Sorbonne ; Maurice SCHUMANN, délégué à l'Assemblée consultative ; R. SEYDOUX, directeur de l'École libre des Sciences politiques ; André SIEGFRIED, de l'Académie française.
Secrétaire général : Jacques VERNANT, agrégé de l'Université.

ACTIVITÉS DU CENTRE

LE Centre d'études de politique étrangère a pour but l'étude des problèmes internationaux contemporains, étude entreprise dans l'esprit de toute impartialité qui caractérise la recherche scientifique. **IL** est tout ensemble un lieu de travail et un bureau de documentation. Il organise des réunions d'étude, des conférences et des enquêtes dans l'Empire français et à l'étranger.

LIEU DE TRAVAIL

AU siège du Centre, les membres et les lecteurs admis trouvent classés à la Bibliothèque les ouvrages, revues et journaux nécessaires à l'étude des questions internationales.

BUREAU DE DOCUMENTATION

LE Centre répond à toute demande de renseignements qui lui est adressée. Il aide dans leurs travaux ses membres et les chercheurs agréés, grâce aux dossiers constitués au jour le jour sur les questions les plus importantes et les plus actuelles.

ORGANISATION DES RÉUNIONS

LE Centre organise : *a)* des conférences générales pour l'ensemble de ses membres ; *b)* des réunions restreintes consacrées à des exposés suivis de discussions où sont invités des spécialistes membres, ou non membres, de son association ; *c)* des groupes d'études où se réunissent des travailleurs de formations très différentes ayant la connaissance de l'étranger. Ces groupes ont pour tâche de préparer par leurs recherches collectives des travaux qui sont publiés.

PUBLICATIONS

LE Centre apporte, grâce à ses publications, une documentation indispensable à tous ceux qu'intéresse la politique étrangère, et notamment aux fonctionnaires des grandes administrations publiques, aux hommes d'affaires, aux universitaires, aux journalistes.

Il publie :

DES PÉRIODIQUES :

1° Politique étrangère ;
2° Chronologie politique internationale.

DES OUVRAGES :

Rapports collectifs des Groupes d'études ;
Travaux individuels.

ENQUÊTES A L'ÉTRANGER

LE Centre envoie des enquêteurs dans tous les pays. De plus, il est en contact régulier et peut mettre ses membres en relations directes avec les Instituts similaires à l'étranger.